



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Arcaïni, E. (1971). Remarques pour une analyse phonématique contrastive au niveau de la syllabe en français et en italien. *Bulletin CILA*, 13, 7-31. <https://doi.org/10.5169/seals-977916>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Enrico Arcaïni, 1971

Remarques pour une analyse phonématique contrastive au niveau de la syllabe en français et en italien

Les remarques qui vont suivre ont pour but de présenter quelques idées d'ensemble susceptibles de faciliter la recherche des points d'interférence entre les systèmes phonématiques de l'italien et du français; nous examinerons donc les systèmes vocalique et consonantique des deux langues pour rechercher du point de vue théorique les problèmes qui se posent quand ces systèmes entrent en contact. Nous estimons que l'examen doit être poussé au-delà de celui des phonèmes, à un niveau où — suivant notre idée — se situent les véritables difficultés de l'analyse: nous voulons parler du niveau de la syllabe. Nous essaierons donc de dégager les caractéristiques essentielles de la syllabe en français; nous tenterons de définir sa structure et de montrer que les jonctions intersyllabiques qui se forment de façon différente entre les deux langues sont souvent responsables des difficultés qu'éprouvent les locuteurs à réaliser les sons. Une analyse de ces difficultés permettra de mieux comprendre le mécanisme profond de la friction possible et théoriquement prédictible. Etant donné la nature psychologique de l'interférence, nous n'aurons pas à nous en occuper directement, car nous savons bien que la production sonore — phénomène de transition global entre l'articulation et la perception — tient à des causes très diverses et dépend de dispositions particulières variant d'un individu à l'autre. Il importe aussi de préciser que ce travail sera, pour ainsi dire, à sens unique, puisqu'il s'agira d'une étude visant le français langue cible dans l'optique d'un système italien supposé connu. On donnera comme acquises toutes les possibilités du système italien qui sera vu tour à tour comme point d'appui ou source de difficultés pour la reconnaissance ou l'apprentissage du français.

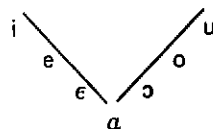
Il est entendu que cette comparaison "sui generis" se fera sur la base des langues standard. Cette notion de standard, assez facile à saisir pour le français étant donné le caractère plus ou moins homogène de la langue, l'est beaucoup moins pour l'italien. L'italien, par ailleurs, n'a pas de descriptions exhaustives. Nous nous en tiendrons cependant aux travaux partiels dont nous pouvons disposer¹ et nous ferons appel chaque fois que nous en aurons besoin aux connaissances personnelles que nous avons du système. La

¹ G. Bonfante e M.L. Porzio Gernia, *Cenni di fonetica e di fonematica con particolare riguardo all'italiano*, Torino, 1964; F.B. Agard e R.J. Di Pietro, *The sounds of English and Italian*, Chicago and London, 1965; M. Saltarelli, *A phonology of Italian in a generative grammar*, The Hague, 1969; M. Saltarelli, *La grammatica generativa trasformazionale*, Firenze, 1970; Žarko Muljačić, *Fonologia generale e fonologia italiana*, Bologna, 1969. K. Lichem, *Phonetik und Phonologie des heutigen Italienisch*, München, Hueber, 1969.

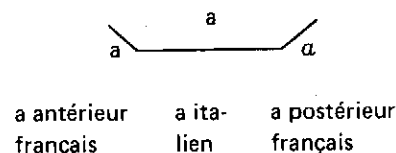
question sera simplifiée en partie, du fait que (surtout en ce qui concerne l'étude de la syllabe) il s'agira d'évaluer des problèmes par rapport à une langue cible: il s'agira donc de dire quelle est la structure de l'italien en fonction des réalisations du français. Cette étude s'occupera de la langue dans son ensemble, mais mettra l'accent sur le côté oral du système.

Le vocalisme

Dès qu'on rapproche pour une analyse contrastive les systèmes phonologiques du français et de l'italien, une première différence saute immédiatement aux yeux: la richesse du vocalisme français par rapport à la "pauvreté" du système italien. Ce qui indique immédiatement quelles seront les premières difficultés auxquelles se heurtera la comparaison, en dépit des problèmes théoriques qui se posent sur le nombre des phonèmes². Nous acceptons encore pour l'italien le système à sept voyelles, qui ne tient donc pas compte de la présence dans certains dialectes de phonèmes tels que /y/ dans le Nord, ou /ɜ/ en Toscane; nous ne tiendrons pas non plus compte du fait que l'italien tend à simplifier son système à cinq phonèmes vocaliques, les phonèmes /o/, /ɔ/ et /e/, /e/ ayant tendance à devenir des archiphonèmes /O/, /E/. Il faut dire cependant que certaines distinctions, quoique assez rares, ne se font que sur la base d'oppositions précises comme, par exemple: *botte* [botte], *les coups* (recevoir des coups), *la botte* [botte], *le tonneau*. Les phonèmes disposés suivant leur degré d'aperture sont les suivants:

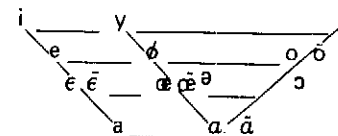


Toutes ces voyelles s'articulent, à peu de chose près, comme les voyelles correspondantes en français, sauf le /a/ qui varie suivant les dialectes et se situe, dans la norme, entre le /a/ antérieur et le /a/ postérieur du français.



2 v. Ž. Muljačić, *op. cit.*, pp. 410 et suiv.; E. Arcaïni, *Principi di linguistica applicata*, Bologna, 1967, pp. 331-44.

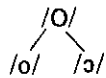
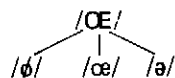
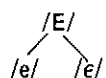
Comparons le triangle de l'italien avec le système vocalique français:



Le système vocalique français est caractérisé par un très grand nombre de voyelles dont 12 orales et 4 nasales. Semblables quant aux points d'articulation (postérieures, médianes, antérieures) et quant au degré d'aperture, les deux systèmes diffèrent pour deux raisons principales: la labialisation et la nasalisation. La labialisation qui existe en italien pour la réalisation des voyelles antérieures n'est pas sentie en italien comme pertinente. Même dans les dialectes où le /y/ existe, ce phonème ne produit pas d'opposition binaire. Il y a donc pour l'italien toute une série d'oppositions à acquérir:

/i/	/y/
/e/	/ø/
/ɛ/	/œ/

Ces oppositions étant très importantes en français, le message risque de n'être pas compris ou réalisé, si elles ne sont pas assurées. Par ailleurs, dans le Midi de l'Italie, aucune distinction n'est faite entre /e/ et /ɛ/ et le locuteur a tendance à réaliser /y/ comme /ju/. La présence de /ə/ (muet, ou caduc ou instable ou de degré zéro) complique ultérieurement les choses puisqu'il se situe à un niveau intermédiaire entre les voyelles fermées et ouvertes de la série antérieure, légèrement en arrière par rapport à /ø/ et /œ/ et se distinguant nettement de ces deux phonèmes lorsqu'il est en position accentuée. Il risquera donc de se confondre tour à tour avec /ø/ et /œ/: le /œ/ inaccentué est en effet senti parfois comme [ə] (c'est le cas de [deʒœne], [deʒəne]). L'opposition en série de /ə/, /ø/ ou /œ/ présente moins de problèmes, cependant, que l'opposition fondamentale /ə/~/e/ très productive en français puisqu'elle permet de distinguer le singulier du pluriel. L'italien a souvent beaucoup de peine à reconnaître le pluriel tant qu'il n'a pas appris à opposer nettement ces deux phonèmes. Du point de vue de la réalisation il a tendance à prononcer /ə/ comme /o/, comme en Piémont ou comme /e/, comme dans d'autres régions. Le problème consiste donc à partir de l'expérience linguistique du locuteur italien pour lui faire acquérir des distinctions de plus en plus fines. Aussi à partir de /E/, de /O/ et de /OE/, il arrivera à articuler les oppositions suivantes:



En outre l'opposition voyelle nasale, voyelle orale, n'existe pas en italien. Ce qui représente une difficulté de plus. Le trait de nasalité, en effet, est perçu — et par suite réalisé — comme consécutif à la voyelle et non pas comme un élément intimement lié au phonème. L'orthographe aidant, l'italien dénasalise partiellement la voyelle et tend — sans s'en rendre compte — à produire une consonne nasale à la finale de la syllabe. Ceci entraîne la non opposition entre des mots comme "sain" et "saine" qui sont produits à peu près de la même façon. La distance significative entre les deux réalisations est d'autant plus mince que l'italien a tendance à ne pas réaliser complètement la consonne finale des mots français, surtout dans les régions du Centre et du Midi.

Mais le système vocalique italien a d'autres caractéristiques que le français ignore, et qui sont souvent des sources d'interférences. Il s'agit des séquences vocaliques bi-tri-tétraphonématiques. Ces séquences peuvent faire partie³ d'une même syllabe et l'on a alors des séquences tautosyllabiques (les diphtongues et les triptongues). Si les séquences ne font pas partie de la syllabe, on a des séquences hétérosyllabiques. Nous avons donc:

- les groupes biphonématiques (dits diphtongues ascendantes) JV (V = phonème apical), du type: *fiénile* (grange), *piéd* (pied), *piove* (il pleut); dans cette position nous pouvons avoir tous les phonèmes vocaliques sauf /i/. Après /w/ nous trouvons tous les phonèmes vocaliques sauf /u/: *qui*, *questo*, *sguardo*, *affettuoso*. La présence de ces groupes dans le système italien n'affecte la réalisation du français que dans la mesure où l'allongement de /j/ dans un mot orthographique ou phonique parallèle en français est en opposition avec un phonème plus bref, du type [pje] (*pied*), [pije] (*pillier*).
- Les groupes biphonématiques VY (V = phonème post-apical), ou diphtongues descendantes. Toutes les combinaisons sont possibles à l'exception de [ii], [uɥ]. Il s'agit, en général, de monosyllabes du type: *nei*, *sei*, *ai*, *ohi*, *noi*, *lui*, ou de la troncation de la finale d'une syllabe. Peuvent être considérés hors système: *faida* (vengeance, emprunt du germ. fahida), *ammmainare* (amener les voiles, italianisation d'un mot dialectal), *ahimé* (hélas, interjection composée). Rares sont les cas du type -eu, comme dans *Europa*, *cauto*. Les interférences à ce niveau ne sont pas fréquentes.

- Les séquences bivocaliques VV. Les deux voyelles appartiennent à des syllabes différentes formant ainsi un hiatus. Il s'agit de deux phonèmes identiques qui se suivent uniquement pour des raisons morphématiques, du type: *finii* (je finis, passé simple), *áree* (zones, aires); ou par suite de la chute (assez rare) d'un h, *veemente* (véhément). Cette formation est très productive en italien car elle permet d'obtenir dans les séquences hétérosyllabiques de nombreuses combinaisons soit avec une voyelle atone: *sviare* (dévoyer) — *riavere* (ravoir) — *paese* (pays) — *poesia* (poésie) — *rión* (quartier) — *seienne* (âgé de six ans) — *suino* (suidé) etc., soit avec une voyelle tonique: *idee* (idées) — *mie* (à moi, pluriel) — *ciao* (salut!).

L'aptitude à réaliser ces groupes, qui sont typiques en italien (des prononciations similaires ne manquent d'ailleurs pas en français), sera moins une question d'orthophonie que d'orthoépée. On pourra entendre un italien réaliser *dévier* comme il réalise *deviare* [devie] ou *rións* comme [riõ], ou encore *l'évier* comme [levie].

Les séquences triphonématiques du type VJV, *piuolo* (piquet) sont en voie de disparition et sont remplacées désormais par les formes simplifiées: *pioio*. Il en est de même pour les séquences tétraphonématiques.

Le consonantisme

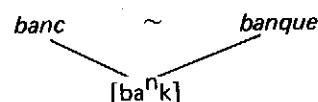
Un examen rapide des deux systèmes consonantiques montre qu'apparemment il n'y a pas de différences très sensibles entre les deux langues: il s'agit donc, à première vue, de systèmes très proches. On remarque que certains sons ont une définition articulaire différente, mais non susceptible d'entraîner des différences de réalisation appréciables. Seul le [R] uvulaire du français semble représenter une difficulté réelle puisque le point d'articulation est totalement différent de son "correspondant" italien apico-alvéolaire. Il ne s'agit pas, en effet, de deux variantes: l'r apico-alvéolaire se prononce en faisant toucher les alvéoles par la pointe de la langue, qui est poussée en avant par le courant d'air. Grâce à son élasticité, la langue retourne à sa position primitive, le même mouvement étant répété quatre ou cinq fois. C'est, suivant B. Malmberg, la forme primitive de ce phonème en Europe. Dans le cas du [R] uvulaire, ce n'est pas la pointe de la langue, mais la luette qui vibre contre la partie postérieure de la langue. Une tendance semble s'amorcer, en Europe, en faveur de l'r uvulaire; ce phénomène est déjà très sensible dans le Nord de l'Italie.

On remarque également d'autres différences assez significatives entre les deux systèmes: l'absence d'affriquées en français, l'absence de la liquide

3 v. Ž. Muljačić, *op. cit.*, pp. 456 et suiv.

latérale palatale (λ) et le nombre très limité de géminées en français dans les mots orthographiques. En italien par contre nous trouvons quatre affriquées ($\text{ts}=\text{dz}$: dentales; $\text{tʃ}=\text{dʒ}$: alvéolaires); nous remarquons que les géminées sont très nombreuses, alors que nous n'avons pas de fricative palatale sonore [ζ], sauf dans certains dialectes ou dans des néologismes du type *garage*, *visagista* etc. où l'on remarque toutefois une tendance assez nette à l'assimilation au phonème correspondant du système italien. L'italien possède également le phonème / η / (*vengo*) dont la productivité est assez élevée alors qu'en français il s'agit plutôt d'un emprunt assez récent dans des mots comme *parking*, *camping*, *pressing* etc.

On serait tenté de conclure qu'à ce niveau les possibilités d'interférences sont relativement limitées puisque les deux systèmes sont assez proches et "équilibrés". Mais si l'on examine de plus près les choses on s'aperçoit immédiatement d'une différence fondamentale dans le fonctionnement des phonèmes consonantiques. Ainsi, en ce qui concerne la série des occlusives sourdes et sonores qui existent dans les deux langues avec le même jeu d'oppositions: $\begin{smallmatrix} p & t & k \\ b & d & g \end{smallmatrix}$, on remarque que leur comportement est identique à l'initiale ou à l'intervocalique, mais qu'à la finale tous les phonèmes consonantiques sont très rares en italien, alors que la consonne sonore est l'une des caractéristiques les plus typiques du français. En effet, le français n'oppose pas d'une façon très différenciée la sourde et la sonore à la finale; la consonne finale du français, qui peut être considérée comme un noyau syllabique dont la voyelle a été tronquée, réalise sa sonorité ou son trait distinctif fondamental tout comme à l'initiale ou à l'intervocalique. La difficulté provient, pour un italien, du fait qu'il s'agit très souvent d'un groupe syllabique qui s'est fondu avec la syllabe précédente formant corps avec elle et créant ainsi une nouvelle syllabe aux caractéristiques consonantiques très prononcées. L'italien est amené à réaliser une syllabe unique là où il en "sent" deux dans son système — surtout quand ces mots sont très voisins de forme et de sens. Il a donc tendance à restituer une voyelle à la finale ou entre deux consonnes qui demandent l'ellipse du [ə] instable français. Si l'on ajoute à cela la mémoire visuelle de l'écriture, on en arrive à des interférences du type:



Si l'on examine les fricatives dentales sourdes et sonores

/s/ ~ /z/

on remarque que leurs virtualités existent dans les deux systèmes, mais que le jeu des oppositions n'a pas du tout le même type de distribution et le même degré de productivité. Certains dialectes italiens ne connaissent pas cette opposition qui semble être productive en toscan et qui a tendance à disparaître de l'italien standard. L'italien oppose /s/ à sa géminée. Ainsi l'italien réalise indifféremment [kasa] (maison) ou [kaza] mais y oppose [kassa] (caisse). On sait quelle est la productivité de l'opposition [s] ~ [z] en français et quelle source d'erreurs peut représenter la confusion de ces deux phonèmes:

<i>les sommes</i>	<i>les hommes</i>
<i>poisson</i>	<i>poison</i>
<i>trois sœurs</i>	<i>trois heures</i>

Les exemples sont bien connus et la liste des interférences serait longue. Mais ici le problème est facile à déceler et la confusion sémantique n'est réellement possible que dans les paires minimales et les groupes parallèles qui s'opposent dans les mots phoniques. Ailleurs, la réalisation pourrait être gênante mais n'entraînerait pas de confusion, comme dans:

il s'est rasé [ilseRaze]
réalisé comme
[ilseRase]

Ce serait beaucoup plus grave dans:

ils ont saisi
ils sont saisis, évidemment.

Des problèmes se posent, par ailleurs, pour des phonèmes dont l'existence et le fonctionnement sont parallèles dans les deux langues, quand certaines consonnes sont suivies d'une semi-voyelle. C'est le cas des groupes:

sj ~ *fj* : *sien* ~ *chien*
ou
C+u/w (*suer* — *louer*)

Un examen comparatif au niveau des phonèmes semblerait donc indiquer que les difficultés entre ces deux langues sont assez minces si l'on excepte les quelques problèmes que nous venons de soulever. On constate cependant

qu'un Italien a beaucoup de difficulté à réaliser parfaitement la langue française, voire à la comprendre puisqu'il faut envisager la question aux deux pôles de la communication. Nous avons la sensation que la différente distribution des phonèmes ("arrangement") en tant que tels, leur réalisation individuelle, ne suffit pas à justifier les différences sensibles qui existent pourtant entre les deux langues. Nous avons constaté qu'une source de confusion ou de difficulté consistait dans la structure de la syllabe française ou dans sa "restructuration" par rapport à un état primitif. L'assemblage des consonnes provient en partie des groupements phoniques syntagmatiques, mais peut-être surtout de l'effacement d'une syllabe par élimination de la voyelle, ce qui accentue le caractère consonantique du français par rapport à l'italien. S'il est vrai que les phonèmes s'ordonnent normalement en suites ou séquences, l'étude de ces séquences doit se faire au sein d'une unité qui se fonde précisément sur le contraste entre les phonèmes: la syllabe. La structure phonématique de la syllabe n'est pas arbitraire, car elle peut être définie en termes structuraux aussi bien qu'en termes physiques. Le jeu des syllabes obéit naturellement à un ensemble de règles qui varient d'une langue à l'autre. A notre avis, le consonantisme doit être traité non pas au niveau de "lien" par rapport à des voyelles pré- ou post-posées, mais en termes de structures syllabiques. Ce sont les typologies syllabiques qui définiront la structure de la langue et permettront d'utiles comparaisons, capables de faire prévoir les interférences.

La syllabe

Le rapprochement entre les systèmes vocalique et consonantique du français et de l'italien nous offre des indications qui sont, certes, très utiles et que nous pouvons utiliser pour prévoir certains phénomènes d'interférence. Mais ces données semblent insuffisantes pour poser correctement les problèmes, globalement conçus, qui se posent tant à l'encodage qu'au décodage de la part d'un sujet italien. Il est bon de rappeler encore que c'est surtout dans l'optique du français langue cible que nous nous mettons. La langue se réalise, en fait, comme ensembles d'ensembles et les éléments constitutifs pris isolément ont presque essentiellement la valeur de signaux qui permettent de mieux déchiffrer l'unité sémantique, alors que la perception ou la reproduction des groupes suppose une reconnaissance précise — fût-ce au niveau intuitif — de l'unité. C'est ce problème de l'unité qui retiendra notre attention. Il faut pour un instant faire abstraction des notions — pourtant fondamentales — de mot orthographique, mot phonique, unité intonative. Ces découpages méritent, certes, une analyse contrastive et les

études dans ce domaine sont nombreuses. Mais il est une unité sur laquelle nous estimons qu'il faut revenir: la syllabe. Le problème étant très complexe, nous nous bornerons à faire quelques remarques:

- a) du point de vue strictement linguistique la question pourrait être débattue de savoir si la syllabe est une unité linguistique réelle. Pour que cela soit, il faudrait prouver qu'elle entre dans un jeu de combinaisons avec des unités de l'ordre supérieur. La syllabe pourrait ainsi être conçue comme une virtualité (combinaisons typiques de phonèmes) ayant une certaine autonomie relative, pouvant être identifiée et reconnue comme appartenant à un type. Elle pourrait donc définir, par sa structure interne et sa combinatoire, telle ou telle langue. Retenons cette affirmation d'Emile Benveniste: "une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier *dans* une unité plus haute⁴."
- b) Les psycholinguistes semblent pouvoir affirmer que la réalisation linguistique se fait à l'encodage comme un ensemble, comme une cellule vitale: la syllabe. L'enfant, nous dit-on, dès son plus jeune âge, s'exprime par des syllabes. Nous pouvons retenir une affirmation de Renzo Titone⁵ suivant laquelle psychologiquement nous voyons que la première structure complète est la syllabe. Ce qui n'implique pas, précise encore Titone, que la syllabe représente l'unité minimale même lors de la perception. Seul le phonème serait la structure minimale dont on peut "*prouver*" l'existence linguistique et psychologique. Au décodage le phonème aurait une fonction déterminante sur le plan psychologique par le jeu d'oppositions "*in absentia*" qu'il permet de réaliser. On reconnaît donc que la syllabe est une réalité psycholinguistique, valable au moins pour l'un des deux côtés de la communication. On pourrait peut-être objecter qu'au décodage la perception est également globale (disons, mono-polysyllabiques) et que le phonème dans une unité reconnue globalement est le déclic qui aiguille sémantiquement le segment linguistique.
- c) Les difficultés qu'on rencontre quand il s'agit de "traiter" les syllabes sont plutôt de l'ordre pratique que de l'ordre théorique. On sent la syllabe comme réalité psychologique (comme le mot phonique et orthographique et la phrase) mais nous n'avons de descriptions rigoureuses et exhaustives que pour certaines langues où le contour syllabique est facile à définir. La question, à cet endroit, est de savoir comment découper les ensembles linguistiques suivant un critère formel satisfaisant. Des indications assez

4 E. Benveniste, "Les niveaux de l'analyse linguistique", in *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, Cambridge Mass., 1962. Edited by Horace G. Lunt, p. 269.

5 R. Titone, *La psicolinguistica oggi*, Pas-Verlag, Zürich, 1964.

récentes semblent justifier la recherche dans ce sens: "It is perfectly possible to abstract a feature of syllabicity and to treat it as a supra-feature rather than a segmental feature, because the feature belongs to unit of larger extension than the simple basic phoneme. While the contours on the lowest level of stress contrast establish syllables, the contours on the syllabicity establish parts of syllables"⁶. C'est donc une question de découpage, s'il est vrai qu'il est légitime de parler de traits de syllabité; le trait de syllabité étant un trait syntagmatique par excellence, il intéresse non pas les voyelles et les consonnes en tant que telles, mais l'ensemble de la combinaison syntagmatique si bien que le jeu des oppositions et, par conséquent, des combinaisons peut se concevoir comme un jeu d'ensembles qui obéissent à certaines lois et subissent les contraintes, les limitations internes du système.

d) Par ailleurs, le rapprochement entre systèmes sur la base de phonèmes ou groupes de phonèmes hors structure risque de donner des informations erronées sur la combinatoire typique de la langue. Si l'on considère les consonnes comme des segments de jonction dont la fonction est de relier des voyelles, on pourrait en conclure que l'italien, par exemple, est une langue à structure consonantique prononcée, alors qu'il n'en est rien. En effet, les possibilités "théoriques" de combinaisons consonantiques sont assez vastes, mais il s'agit de savoir si ces combinaisons sont typologiquement rattachables au système italien. Les groupes occlusive + occlusive du type Kt, pt, gd, bd⁷, ou fricative (f, v, s, z)⁸ + occlusive existent bien, mais ce sont des réalisations de la langue savante. L'examen de la syllabe italienne montrerait bien que ces rapprochements, quoique non impossibles, ne sont pas dans la norme de l'italien actuel. La présence du groupe *lmstr* pourrait laisser entendre que l'italien possède réellement cette virtualité alors que le découpage syllabique montre que ce groupe (*film straniero*) dans un mot phonique est en réalité le résultat de la combinaison de deux types syllabiques différents dont l'un correspond bien à la norme: fricative + occlusive (r, l, sont toujours possibles après occlusives) et l'autre est un emprunt récent, quoique parfaitement admis, mais dont les caractéristiques structurelles ne sont pas du type italien.

Si la langue est un ensemble de syllabes, une comparaison typologique devrait pouvoir se faire sur la base des structures syllabiques fondamentales. Une analyse contrastive aurait beaucoup à gagner d'un examen qui ferait connaître:

6 Jörgen Rischel, "Stress, juncture and syllabification in phonemic description", in *Proceedings...* cit.

7 *streptomicina, subsciente, cleptomane.*

8 *afta, difterite, snidare.*

- les structures syllabiques fondamentales;
- les jeux de combinaisons;
- les contraintes et les exclusions.

C'est pourquoi nous estimons qu'il faut poser le problème de la description de la syllabe. Pour situer notre travail dans une perspective précise à des fins d'analyse contrastive, nous nous sommes proposé d'examiner un corpus fini, celui du Français Fondamental premier degré. Il s'agit d'un ensemble suffisamment vaste pour en tirer des conclusions assez générales sur la structure des syllabes et leur enchaînement syntagmatique. La fréquence indique en outre la productivité des éléments et peut, par là même, faciliter des appréciations sur les constructions qui semblent s'écarter de la norme. Comme cet examen peut être considéré comme fait pour des italophones, un rapprochement avec les structures italiennes correspondantes est utile dans la mesure où il sera loisible de déterminer le degré de "difficulté" que représente un système qui a des points déterminés en "conflit". Nous considérons, au départ, la syllabe comme une réalité phonétique.

Une des premières difficultés auxquelles on se heurte quand on examine le Français Fondamental est représentée par le verbe. On n'y indique, en effet, que la forme infinitive. Le verbe *être*, par exemple, qui aurait plusieurs bases syllabiques dans une description complète: [e], [sɔi], [sɔm], [et], [səR], [sɔ], [swa] etc., sans compter les désinences dont la productivité est très élevée. Nous nous sommes demandé s'il fallait traiter le verbe comme un simple lexème et lui attribuer la fréquence globale indiquée par les relevés du FF. Mais certains verbes ont des modifications de la base par affixes (infixes, suffixes) qui n'apparaissent pas dans le lexème de l'infinitif et qui sont importants pour la détermination de la fréquence et la description de la structure. Nous avons donc décidé de leur réserver un traitement à part, sur la base d'informations ultérieures. Nous estimons que le corpus dont nous disposons ainsi est suffisamment étendu pour nous donner des informations probantes. Il s'agit, en effet, de quelque 800 mots⁹.

Le FF ne nous donne pas non plus d'indications sur les combinaisons syntagmatiques des monèmes dans la chaîne parlée. Ce fait n'est pas d'une très grande importance pour notre travail puisque ce n'est pas le syntagme (groupe verbal - groupe nominal) que nous traitons, mais la syllabe. La question se pose tout de même car la syllabe, élément psycholinguistique complexe, se construit non seulement comme mot orthographique, mais aussi et surtout comme mot phonique. Nous avons décidé de faire abstraction de ce problème puisque un examen qui porte sur plus de huit cents segments,

9 L'examen du FF a été réalisé avec la collaboration de Paola Musarra, à qui je dois de fructueuses discussions, et de Miriam Cirinnà et Lucia Valentini.

mono, bi, tri et quadrisyllabiques donne la description de toute la combinatoire possible en français de la structure intersyllabique et intrasyllabique. Reste, éventuellement, le problème de la redondance comme facteur de cohésion syntagmatique du type: *l'enfant — les enfants* [lâfâ ~ le-z-âfâ]; mais cette liaison ne fait que confirmer l'utilisation d'un type de structure décrit dans des combinaisons similaires. Nous n'avons pas à décrire ce jeu qui est un fait de syntaxe; nous devons décrire la structure et les possibilités combinatoires.

Nous avons considéré le FF du point de vue de sa réalisation phonique la plus acceptable et nous sommes souvent placé comme témoin d'une prononciation quand celle-ci apparaissait dans deux transcriptions phonétiques différentes.

Le découpage en syllabes pose effectivement des problèmes. Nous avons donc adopté des critères généraux en tenant compte (sans pour autant les accepter entièrement) des indications de Jerzy Kurylowicz, "Contribution à la théorie de la syllabe", Bulletin de la Société polonaise de linguistique, VIII, 1948, D.C. Bolinger, *Intonation as a universal*, in *Proceedings. . . , cit.*, Arthur N. Stowe, *Segmentation of natural speech into syllables by acoustic-phonetic aims*, (*ibid.*), Jörgen Rischel, *Stress, juncture and syllabification in phonemic description*, (*ibid.*), P.R. Léon, *La juncture externe en français: nature et fonction*, in PhG, 1967. Nous avons été amené parfois à prendre des décisions pour trancher des questions lorsque telle ou telle théorie ne résolvait pas le problème.

Nous avons cependant évité de considérer la voyelle comme le centre fondamental autour duquel se structurerait la syllabe et ceci pour des raisons théoriques aussi bien que pour des constatations pratiques. Théoriquement, en effet, un noyau doit pouvoir générer autant d'ensembles qu'en comporte la virtualité du système. Or, il apparaît clairement que la structure d'un ensemble est la combinaison d'éléments qui ont en eux-même les traits vocalique et consonantique. C'est donc la virtualité consonne plus voyelle qui génère la structure, laquelle s'organise suivant les lois propres au système. Les liquides /r/, /l/ ont un trait vocalique qui leur permet dans certains cas de s'organiser autour de consonnes proprement dites pour constituer une syllabe. Le trait vocalique peut se manifester à l'état "pur", pour ainsi dire, et coïncider avec une syllabe monosegmentale qui semblerait l'indiquer comme le seul élément ayant une véritable autonomie linguistique. Pour en rester à l'examen du FF, on constate que les monosyllabes vocaliques sont d'une très grande productivité puisqu'ils sont presque tous concentrés entre les fréquences 10503 et 305 (15 mots sur 23). On serait tenté de croire que, réellement, la voyelle est l'élément autonome fondamental du français et que toutes les combinaisons s'organisent autour d'elle. Mais si l'on examine de

plus près la question, on s'aperçoit que sur les six premiers monosyllabes vocaliques [à, fréquence: 5236; *et*, 5082; *on*, 4266; *un*, 4188; *en*, prép., 2405] contenus dans les trente premiers mots du FF, aucun n'est une entité vocalique autonome et que tous *s'appuient* sur un segment consonantique. Il en est de même pour *au*, *en*, adv., qui se trouvent dans les quarante premiers mots. Tous les autres monosyllabes vocaliques du FF sont des interjections (*ah*, *oh*, *hein*) ou des mots non autonomes qui *s'appuient* sur un segment consonantique (*où*, *au*, *aux*, *un* {pron.}, *eux*, *eau*, *haut*, *août*). Il paraît donc difficile de dire que la voyelle est le noyau autour duquel s'organise la syllabe, encore que ce critère soit pratique du point de vue opérationnel. Après examen du FF, on pourrait plutôt affirmer que la syllabe se génère à partir d'un noyau qui comporte les traits vocalique et consonantique et qu'on arrive à la syllabe-voyelle éventuelle par effacement du trait consonantique, avec cette précision que l'inverse n'est pas possible. Les "consonnes" /I/, /X/, /r/ (v. la description en traits distinctifs de Ž. Muljačić, Di Pietro, M. Saltarelli) doivent être traitées à part car elles comportent en même temps les traits vocalique et consonantique. Nous en verrons, d'ailleurs, l'effet dans le jeu des combinaisons consonantiques. Seul /w/ aurait les traits voc./cons. dans les semi-voyelles, alors que /j/ n'aurait que le trait vocalique, en italien. Le français semble réserver en effet au semi-consonnes un traitement à part.

Ceci nous permet de considérer la syllabe comme un ensemble qui s'organise autour de deux traits fondamentaux qui sont les virtualités combinatoires: vocalique/consonantique. L'on obtient ainsi la voyelle à l'état "pur" par effacement du trait consonantique, alors que toutes les autres syllables s'obtiennent à partir du noyau profond CV suivant un processus de productivité à gauche ou à droite. La direction de la productivité et le nombre de segments consonantiques caractérisent les syllables de chaque langue.

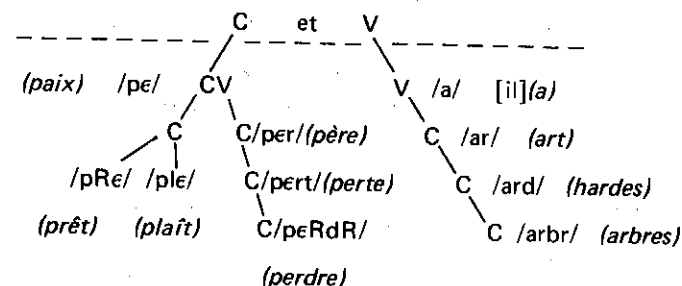
noyau profond virtuel: C et V

1 2

02

voyelle: 0 2

Ainsi nous avons théoriquement:



Cette conception théorique n'empêche pas cependant qu'on se heurte aux difficultés pratiques du découpage syllabique; mais elle nous indique que toute expansion à droite ou à gauche l'est dans la mesure où elle se fait autour d'un noyau de rattachement CV. S'il n'existe pas de CV dans un segment, celui-ci ne pourra être considéré autonome; on ne saurait donc définir un tel segment comme une syllabe. La question se pose surtout en français à propos de l'effacement du [ə] dit instable. Pour trancher, nous avons tenu compte des ellipses obligatoires et découpé en réduisant les syllabes. En ce qui concerne les groupes complexes de consonnes, nous n'estimons pouvoir retenir qu'en partie le critère proposé par Kurylowicz, à savoir que s'il existe un groupe de consonnes "non prononçables", à l'initiale, quand il se rencontre à l'intervocalique, il se distribue sur deux syllabes. Il est assez gênant de recourir à une appréciation psycholinguistique subjective telle que le caractère non prononçable du groupe, pour reconnaître que l'ensemble consonantique peut se scinder en deux syllabes. Les conclusions de Kurylowicz semblent acceptables, mais elles doivent être justifiées sur d'autres bases.

Retenons que le système phonémique le plus symétrique est le suivant:

p	t	k
b	d	g

c'est-à-dire la corrélation des occlusives sourdes et sonores qui ont un caractère universel. Les autres consonnes, telles les fricatives, semblent bien relever de la structure de surface et se réalisent à certaines conditions dans des contextes déterminés. Il suffit de constater, par exemple, que la série ptk "génère" fθh (loi de Grimm) pour reconnaître que la série sous-jacente des occlusives est fondamentale au niveau phonémique, et que les modifications sont dues aux environnements dans les réalisations de surface¹⁰. Au niveau de la réalisation de surface nous trouvons donc, parmi les fricatives θ, c'est-à-dire une consonne sonorisée. La fricative non sonore "correspondante" n'apparaît pas dans le schéma examiné. Ce qui pourrait nous permettre d'affirmer que /s/ a un statut spécial au niveau sous-jacent précisément en vertu de son trait de non sonorité. Nous avons donc les phonèmes fondamentaux

p	t	k	et la corrélation sonore
b	d	g	plus un autre phonème universel
s			

10 v. Robert D. King, *Historical linguistics and generative grammar*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 1969; N. Chomsky et M. Halle, *The sound pattern of English*, New York, 1968.

Restent hors de cet ensemble symétrique, pour ce qui est du français:

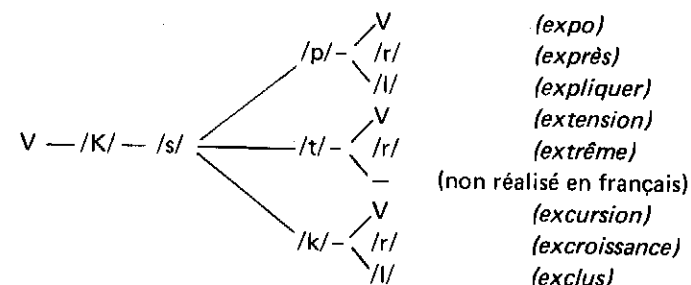
- les liquides /l/, /r/ qui ont un statut à part car elles ont les deux traits vocalique et consonantique et s'appuient sur les occlusives sans modifier la structure de la syllabe;
- les semi-consonnes qui s'appuient également sur les voyelles, accentuant leur trait vocalique ou consonantique suivant les environnements;
- les nasales que l'on peut ramener au groupe des occlusives.

Si nous prenons /s/ comme pivot d'un groupe consonantique complexe — et l'hypothèse semble légitime puisque c'est autour de ce phonème que peut s'organiser hiérarchiquement le plus grand nombre de phonèmes compatibles avec lui — nous obtenons la combinaison suivante

Voyelle-(liquide) — occlusive /s/ — occlusive-(liquide) — voyelle

En principe, donc, aucun groupe consonantique ne peut dépasser le nombre de cinq consonnes à l'intervocalique. Cet ensemble est très rarement réalisé en français et en italien, mais il n'est pas impossible dans d'autres langues.

Réexaminons le problème du découpage des groupes contenant un x /ks/, en considérant précisément /s/ comme pivot de l'ensemble. Nous obtenons:



(V = voyelle)

Or, si l'on considère bien /s/ comme l'élément susceptible de délimiter sur le plan de la structure (et comme facteur de cohésion syntagmatique) les parties d'un ensemble consonantique complexe qui requiert pour se réaliser phonétiquement la présence d'une voyelle à l'initiale et à la finale, on peut poser:

- soit que /s/ se rattache au groupe qui le précède;
- soit que /s/ se rattache au groupe qui le suit.

Comment trancher la question? Aucun critère intuitif ne semble faire préférer la solution a) plutôt que la solution b) ou inversement. En effet, /s/, précisément parce que pivot, peut tout aussi bien se rattacher au segment qui le précède ou à celui qui le suit. On ne saurait, par ailleurs, invoquer le critère du type de consonne puisque de part et d'autre nous trouvons forcément des occlusives ou phonèmes assimilables.

Voyons quelle est la combinatoire possible au niveau des syllabes. Dans un ensemble du type: VCCCCCV, les découpages théoriques possibles sont les suivants:

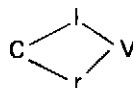
1. V|CCCCCV
2. VC|CCCCV
3. VCC|CCCV
4. VCCC|CCV
5. VCCCC|CV
6. VCCCCC|V

D'après le schéma (voir p. 00) sur la composition théorique des syllabes des types postvocalique et postconsonantique que nous avons examiné sur la base d'exemples tirés du français, nous constatons que:

a) l'expansion à gauche de la voyelle est possible dans les conditions suivantes:

CV
CCV

là où, dans le cas de CCV on a toujours



au moins en ce qui concerne tous les monosyllabes du FF.

b) l'expansion à droite de V est possible dans les conditions suivantes:

VC
VCC
VCCC

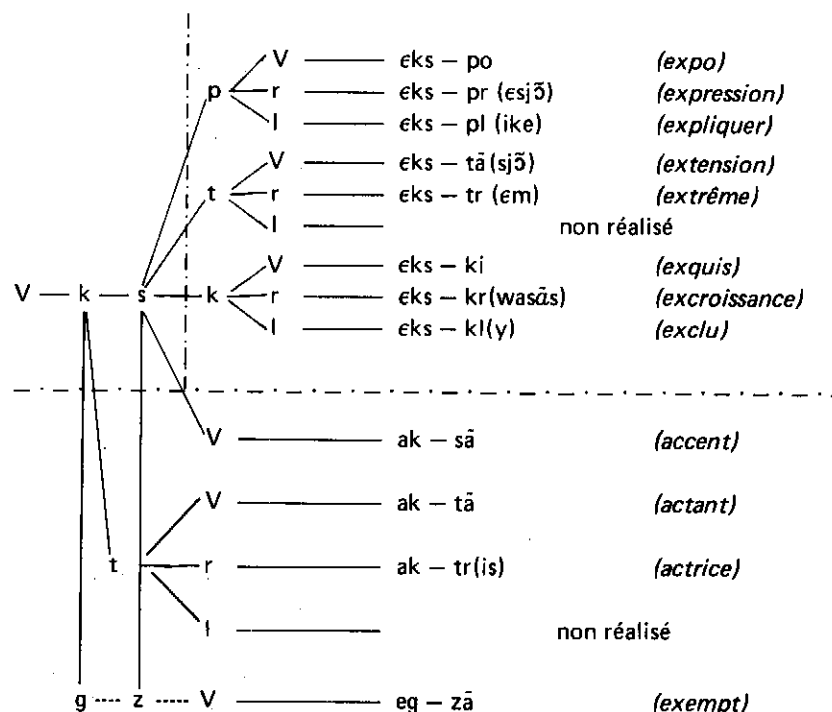
Il s'ensuit que le découpage d'un ensemble complexe maximal du type examiné, VCCCCCV, ne peut se faire que de la droite vers la gauche en isolant CCV. Nous avons donc:

VCCCC|CCV

Quant au découpage des autres combinaisons, et pour les mêmes raisons que nous venons d'exposer, nous obtenons:

- pour l'ensemble VCCCCV : VCC|CCV
VCCC|CV
- pour l'ensemble VCCCV : VC|CCV
VCC|CV (non réalisé en FF)
VCCC|V
- pour l'ensemble VCCV : VC|CV
VCC|V
V|CCV

D'après ces considérations, qui sont donc de l'ordre général, nous pouvons résoudre le problème que nous étions posé, suivant les données du tableau ci-dessous:



(V = voyelle)

- le découpage de l'ensemble consonantique est fait suivant les indications précédemment exposées; nous avons donc résolu par une approche théorique et vérifié dans la pratique le découpage d'un ensemble consonantique complexe du type

k s
g z
k t occl.

En ce qui concerne le FF, nous avons constaté — d'après le découpage que nous venons de justifier — qu'il y a 380 segments monosyllabiques. La structure de ces monosyllabes est très variable. On a retenu le principe du noyau central CV générateur et considéré d'une part les segments commençant par V et puis tous ceux qui se structurent autour de CV. Nous obtenons les résultats suivants:

V	-----	:	du type : a (<i>il a</i>)
SV	-----	:	<i>oui</i>
VC	-----	:	du type : il (<i>il a</i>)
SVC	-----	:	<i>hier</i>
VCC	-----	:	du type: <i>autre — entre — oncle — est-ce</i> <i>que</i> [esk]
VCCC	-----	:	du type: <i>ordre</i>

Mais il faut immédiatement faire remarquer — ainsi que nous le pressentions dans l'exposé théorique — que la "vocalité" comme trait unique de syllabe est en réalité fictive. Nous observons, en effet, que les segments vocaliques sont en réalité des troncations d'un groupe plus vaste CV. En fait, le groupe VC n'est que la manifestation du même développement sur la droite du CV que nous avons considéré comme noyau générateur. En outre, nous remarquons que dans un groupe post-vocalique CC l'un des deux C est toujours /r/ ou /l/; si cette condition ne se réalise pas, il y a /s/ et /t/, /k/ (/m/ non dans le FF). On peut donc dire que ce développement se ramène au type fondamental VC, car aucun autre choix n'est possible. Quant à la structure VCCC, elle ne fait que confirmer (nous sommes toujours au niveau du FF) la constatation précédente puisque dans les CCC il y a deux liquides (*ordre* —

V — VC

puisque le comportement de la semi-consonne S dans les groupes SV (*oui*) ou SVC (*hier*) VS (*oeil*) peut être ramené à la fonction de V et être assimilé à celle-ci. On dira que l'on a les types français VS-SV qui se rattachent au schème structural V, et un type SVC qui se rattache au schème VC.

Ces deux schèmes structuraux vocaliques donnent donc :

V – SV – VS – SVC – VC – VCC – VCCC.

Toujours en ce qui concerne les monosyllabes, nous trouvons un développement du schème structural fondamental CV qui nous donne:

CV	:	<i>bas</i>
CVS	:	<i>filles</i>
CSV	:	<i>toi</i>
CVC	:	<i>pour</i>
CSVV	:	<i>soir</i>
CCV	:	<i>plus — près — prêt — grand</i>
CCSV	:	<i>trois</i>
CVCC	:	<i>quatre — puisque</i>
CCVC	:	<i>trente — place</i>
CCSVC	:	<i>droite</i>
CVCCC	:	<i>lorsque — texte</i>

Suivant les mêmes critères évoqués plus haut sur les liquides — /s/ + consonne — semi-voyelles, nous obtenons d'après tous ces types les schèmes structuraux suivants:

CV — CVC

En résumé les schèmes fondamentaux au niveau des monosyllabes sont pour FF

V	VC
CV	CVC

Nous pouvons maintenant examiner ces quatre schèmes structuraux à la lumière des relevés effectués sur FF. On constate que:

1. La structure V qui pouvait paraître la plus rentable parce que la plus simple et de très haute fréquence n'est en réalité qu'une troncation ou une aphérèse. Sa productivité décroît progressivement aux basses fréquences et tend à disparaître. On en conclut que le type V n'est au fond solide qu'en combinaison syntagmatique, c'est-à-dire dans la structure VC ou CV.
2. La structure VC reflète à peu près la même démarche que V dont elle est le prolongement à droite. Les monosyllabes sont fréquents, mais ils n'ont pas d'autonomie, à proprement parler. Ils s'appuient sur un autre segment. V-VC sont des structures d'appui dans une combinatoire très vaste, mais on pourrait se demander s'il s'agit de structures typiques puisqu'elles ne sont pas indépendantes syntaxiquement.
3. La structure CV est de loin celle qui est la plus fréquente dans le FF (17 CV dans les 30 premiers mots examinés: entre 10 503 et 1697) et la plus rentable à tous les niveaux. On constate en effet que cette structure est également bien répartie sur l'ensemble du corpus. Disons plus: les structures développées à partir de cette souche ont le même type de comportement: CSV-CCV.
4. CVC. Nous remarquons que le nombre global (sur le corpus du FF) des occurrences de CVC est le même que celui de CV (111 occurrences). Mais CV est distribué au sommet de l'échelle des fréquences: 63 CV entre la fréquence 10 503 et 135; 23 CVC dans le même rapport. La structure de CVC, plus complexe, a un rendement moyen évidemment inférieur.

Le rendement des structures apparaît donc comme inversement proportionnel à leur complexité. Cette impression est renforcée par le fait que nous constatons que les structures avec CC n'apparaissent pas entre les fréquences 10 503 et 1189. Le premier CCV (*très*) n'apparaît en effet qu'à 1189. CVCC apparaît à 322 (*quatre*). CCVC apparaît à 154 (*trente*). CVCCC (*lorsque*) à 43; VCCC (*ordre*) à 29; CCVCC (*triste*): 26.

Nous pouvons maintenant comparer ces réalisations des monosyllabes avec le schéma de Rettweiler¹¹, et les rapprocher des réalisations correspondantes en italien. Précisons cependant que les types syllabiques de Rettweiler s'étendent aux polysyllabes et que nous nous bornons ici à reconnaître les types qui appartiennent aux monosyllabes. Nous constatons que:

11 H. Rettweiler, Die Stichprobenentnahme bei sprachtypologischen Untersuchungen, als Problem nachgeprüft an der italienischen Sprache. Inaugural-Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Hohen Philosophischen Fakultät der Rheinischen Friedrich Wilhelm-Universität zu Bonn a.Rh., 1950 (ms.), cit. par Ž. Muljčić.

- a) V sont communs aux deux langues et posent en gros les mêmes problèmes. Ceci semble montrer que la parenté typologique des deux CV langues se fonde sur cette identité CV = CV (alors que le degré de CCV germanisation du français semblerait démontré par la fonctionnalité du groupe CVC, ainsi que nous allons le voir).

- b) CVC, dont on a constaté la productivité très élevée en français, semble effectivement distinguer les deux langues. En effet les réalisations CVC en italien (du type: *per* — *nel* — *non*) sont dans la plupart des cas des mots-outils synsémantiques qui n'ont par conséquent pas d'autonomie. C'est le parallèle de VC en français (On peut en dire autant de VC en italien).

En effet les monosyllabes du type *bar* — *gas* sont souvent réalisés comme [bare] [gasse].

- c) Les structures:

VCC qui sont productives en français dans la mesure où elles peuvent
CVCC être ramenées au schème CVC (en tenant compte, bien entendu,
CCVC des observations faites plus haut), ne le sont pas en italien,
CCVCC précisément parce que le schème sous-jacent CVC n'est pas
typique de l'italien.

Nous en voulons pour preuve les quelques exemples suivants tirés de l'italien:

VCC	<i>alt</i>
CVCC	<i>film</i>
CCVC	<i>snob, cric</i>
CCVCC	<i>sport</i>

qui sont à la limite du système, si bien que — comme nous l'avons remarqué ailleurs — on a tendance à escamoter les consonnes finales ou à ajouter une voyelle finale (surtout dans les régions du Centre et du Sud).

- d) Les développements ultérieurs du CVC et du VC français donnent:

VCC (*ordre* — *arbre*)
CVCCC (*lorsque* — *texte*)

Ces types manquent en italien pour les mêmes raisons qui ont été exposées.

- e) Rettweiler affirme qu'en italien sont possibles les types:

CC VCCC
CCC V
CCC VC

Il cite pour CCVCCC *sports*; mais il est aisé de constater qu'une telle réalisation est absolument anormale. Quant aux deux autres types ils n'existent pas comme monosyllabes et entrent assez bien en combinaison avec les bi-trisyllabes. Le français ne connaît ces types que dans des combinaisons du type: *structures* etc.

Les types CCCVCC – CCCVCCC ne semblent pas être réalisés dans les monosyllabes (à la limite, on peut trouver des exemples du type: *strict*) et sont, de toute façon, très éloignés du type de structures fondamentales qui caractérisent les langues néo-latines.

Pour conclure nous avons les schèmes et types suivants:

V	CV
V	CV
VC	CVC
VCC •	CCV
VCCC	CVCC •
	CCVC •
	CCVCC •
	CVCCC
	CCVCCC * (<i>sports</i>) CCCVC * (<i>stre-</i>) CCCVC * (<i>strin-</i>)
	CCCVCC CCCVCCC

NB.:

caract. ord. = structures communes aux deux langues
caract. gras = structures françaises seulement
point = structures françaises, mais à la limite du système italien; peuvent représenter une nouvelle tendance du système (néologismes)

astérisque = cas très rares ou inexistantes comme monosyllabes; parties de polysyllabes.
caract. ital. = structures inconnues au français et à l'italien (ou cas isolés, à la limite du système)

Si l'on tient compte des quatre schèmes structuraux fondamentaux du français et de l'italien, nous obtenons les 16 possibilités combinatoires suivantes:

<i>petit</i>	CV – CV	V – V	<i>(ohé)</i>
<i>là-haut, pays</i>	CV – V	V – VC	<i>(ailleurs)</i>
<i>Noël – dehors</i>	CV – VC	V – CVC	<i>enfin – aussi – assez – enfant</i>
<i>toujours</i>	CV – CVC	V – CVC	<i>alors – avec</i>
<i>tout de même</i>	CVC – CVC	VC – VC	
<i>personne</i>			
<i>tout le monde</i>			
<i>qu'est-ce que</i>	CVC – V	VC – CV	<i>argent – armée</i>
<i>seulement</i>	CVC – V	VC – CVC	<i>espèce</i>
	CVC – VC	VC – V	

Ces seize combinaisons théoriques possibles ne se sont pas toutes réalisées en français.

Les groupes CVC V } ne se sont pas réalisés en FF et
CVC VC } semblent ne pas
VC VC } correspondre à la structure du
VC V } français au *niveau syntagmatique*.
VC – VC est possible mais le découpage syllabique est différent: *il erre* [ileR] [i-ler]
alors que V – V } non réalisés en FF; semblent toutefois
V – VC } non impossibles.

Le type V-VC non réalisé peut être identifié avec le type V-SVC du FF (*ailleurs*).

- Les 48 types de bisyllabes peuvent être ramenés — suivant les critères utilisés plus haut — aux 12 types réalisés effectivement par le FF ou reconnus par extrapolation (V-V; V-VC).
- Tous les groupes CC à l'initiale de la première ou de la deuxième syllabe sont du type C + r/l, sauf *spécial-speaker*. Nous constatons que le groupe s + occl. qui n'apparaissait pas en position prévocorique dans les monosyllabes est présent au niveau du bisyllabe et semble bien être productif en français.
- En ce qui concerne l'italien nous nous bornerons à poser un problème intéressant provoqué par les géminées. Le schème CVC qui semblait ne pas devoir caractériser les monosyllabes est au contraire extrêmement important pour les bisyllabes. Nous avons les types suivants très fréquents:

CV - CSV ~ CVC - CSV	CV - CCV ~ CVC - CCV
CV - CV ~ CVC - CV	CCV - CV ~ CCVC - CV
V - CV ~ VC - CV	

L'une des caractéristiques typiques de l'italien est de posséder pour chaque articulation unique des paires où la consonne est géminée ou redoublée, c'est-à-dire l'une avec une syllabe ouverte et une voyelle longue, l'autre avec une syllabe fermée et une voyelle brève. Il faut remarquer que dans les langues qui connaissent les consonnes géminées, la partie implusive peut aussi être motivée par la géminée. Une géminée se définit par la syllabe, tout comme la définition d'une voyelle longue part de la notion de la quantité syllabique. Une géminée est une consonne (ou si l'on veut deux consonnes identiques) appartenant à deux syllabes voisines. Au point de vue phonologique la géminée se justifie par l'opposition simple ~ géminée [it. *fato* ~ *fatto*]. Il ne s'agit pas ici d'une opposition d'éléments (phonèmes) mais de structures (syllabes). Il est impossible en effet de dissocier les deux parties de la géminée (implusive-explosive) de la coupure syllabique (—), pour les opposer à la consonne simple correspondante. L'opposition rigoureuse est:

	t ~ t - t
non	t ~ tt

En italien nous avons:

p	<i>copia</i> ~ <i>coppia</i>	b	<i>libra</i> ~ <i>libbra</i>	m	<i>pena</i> ~ <i>penna</i>
f	<i>fato</i> ~ <i>fatto</i>	d	<i>cade</i> ~ <i>cadde</i>	m	<i>gramo</i> ~ <i>grammo</i>
k	<i>eco</i> ~ <i>ecco</i>	g	<i>fuga</i> ~ <i>fugga</i>	r	<i>caro</i> ~ <i>carro</i>
				l	<i>pala</i> ~ <i>palla</i>

f	<i>tufo</i> ~ <i>tuffo</i>		
v	<i>beve</i> ~ <i>bevve</i>	s	<i>casa</i> ~ <i>cassa</i>

Il en est de même pour:

[tʃ] ou [dʒ]

<i>cacio</i>	<i>agio</i>
<i>caccio</i>	<i>aggio</i>
(<i>cacciare</i>)	

alors que $\left[\begin{smallmatrix} [ts] \\ [dz] \end{smallmatrix} \right]$ peuvent être considérés comme un phonème unique puisqu'ils n'ont pas d'oppositions minimales, l'un pouvant être considéré la variante combinatoire de l'autre.

Les palatales λ, ɲ, ʃ présentent quelques difficultés dans la structure de l'italien, car elles sont toujours intenses; ceci est dû à l'action palatalisante de [j] dans les mots correspondants en latin:

<i>medium</i>	>	<i>mezzo</i>
<i>sepia</i>	>	<i>seppia</i>
<i>facio</i>	>	<i>faccio</i>

Les oppositions sont donc du type:

filo ~ *figlio* — *anello* ~ *agnello* — *pece* ~ *pesce*

ou encore:

palla ~ *paglia* — *stanno* ~ *stagno* — *laccio* ~ *lascio*

Ces remarques semblent prouver qu'une nouvelle optique de l'analyse contrastive est possible au niveau de la syllabe. Une application pratique de ces données pourra donner des résultats probants.

Università degli studi di Bologna

Enrico Arcaini